

Délibération n° 127 du Comité syndical

Présents : 38

Excusés : 11

Absents : 0

Séance du 13 juin 2008

Le Comité syndical, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique à Strasbourg

Président : Jacques BIGOT

Secrétaire : Roland RIES

Approbation du Compte de gestion 2007

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,*

Vu les comptes présentés par le Trésorier du Syndicat mixte, ses recettes et dépenses du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007,

Vu les budgets primitif et supplémentaire et la décision modificative de l'exercice 2007,

Statuant sur les opérations de l'exercice 2007, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes,

Constate que les opérations effectuées pendant la gestion 2007 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Mandats émis

356 009,52 €

Recettes

Titres émis

386 210,22 €

Résultat de l'exercice

30 200,70 €

Résultat reporté

0 €

Résultat cumulé

30 200,70 €

Section d'investissement

Dépenses

Mandats émis

15 491,31 €

Recettes

Titres émis

75 153,31 €

Résultat de l'exercice

59 662,00 €

Résultat reporté

- 60 487,51 €

Résultat cumulé

- 825,51 €

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 13 juin 2008*

Pour extrait conforme

Jacques BIGOT
Président du Syndicat mixte
pour le SCOTERS